

LE SYSTÈME FINANCIER CONGOLAIS COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : ÉTAT DES LIEUX, TRAJECTOIRE HISTORIQUE ET PERSPECTIVES DE RÉFORMES STRUCTURELLES DE 1960 À 2026

The Congolese Financial System as a Leverage for Socio-Economic Development in the Democratic Republic of the Congo : Current Status, Historical Trajectory, and Perspectives for Structural Reforms from 1960 to 2026.

Auteur 1 : BITUMBILA BITUMBILA Evariste.

BITUMBILA BITUMBILA Evariste

- DEA en économie publique et développement UPN Kinshasa RDC
- MASTER en Comptabilité Contrôle et Audit INTEC du CNAM Paris France
- Expert-comptable à l'ONEC RDC
- EXPERT en Finance des entreprises
- EXPERT en Fiscalité des entreprises
- EXPERT en Contrôle de gestion

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BITUMBILA BITUMBILA Evariste (2026), « LE SYSTÈME FINANCIER CONGOLAIS COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : ÉTAT DES LIEUX, TRAJECTOIRE HISTORIQUE ET PERSPECTIVES DE RÉFORMES STRUCTURELLES DE 1960 À 2026 », African Scientific Journal « Volume 03, Num 37 » pp: 0541 – 0559.



DOI : 10.5281/zenodo.21511554
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Le présent article analyse la trajectoire du système financier congolais de 1960 à 2026 et évalue sa capacité à constituer un levier du développement socio-économique de la République démocratique du Congo. L'approche méthodologique est qualitative, documentaire, historique et analytique. Elle repose sur l'analyse diachronique et comparative de données secondaires relatives à l'évolution des institutions financières, de la monnaie, du crédit, de l'inclusion financière et du cadre réglementaire. L'échantillon, entendu ici comme corpus documentaire, est constitué de publications et statistiques de la Banque Centrale du Congo, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, complétées par les principaux textes légaux et réglementaires applicables au secteur financier congolais sur la période étudiée. Les résultats mettent en évidence des progrès dans la stabilité macroéconomique, la réglementation bancaire, la monnaie électronique, les services financiers numériques et la consolidation du secteur bancaire. Ils révèlent toutefois la persistance d'une forte dollarisation, d'une faible profondeur financière, d'un accès limité au crédit productif, d'une concentration géographique des services et d'une insuffisance du financement à long terme. La principale conclusion est que le système financier congolais ne pourra devenir un véritable moteur de transformation structurelle qu'au moyen d'une stratégie coordonnée visant la restauration durable de la confiance dans le franc congolais, l'approfondissement des marchés financiers, le financement des petites et moyennes entreprises ainsi que des secteurs agricole et industriel, l'élargissement de l'inclusion financière, la digitalisation et le renforcement de la gouvernance et de la supervision financières.

Mots-clés : système financier, développement socio-économique, banques, crédit, inclusion financière, dollarisation, politique monétaire, République démocratique du Congo.

Abstract

This article analyzes the trajectory of the Congolese financial system from 1960 to 2026 and assesses its capacity to serve as a lever for socio-economic development in the Democratic Republic of the Congo. The methodological approach is qualitative, documentary, historical, and analytical. It is based on a diachronic and comparative analysis of secondary data concerning the evolution of financial institutions, money, credit, financial inclusion, and the regulatory framework. The sample, understood here as a documentary corpus, consists of publications and statistics from the Central Bank of the Congo, the International Monetary Fund, and the World Bank, supplemented by the main legal and regulatory texts governing the Congolese financial sector during the period under review. The findings highlight progress in macroeconomic stability, banking regulation, electronic money, digital financial services, and banking-sector consolidation. However, they also reveal persistent high dollarization, limited financial depth, restricted access to productive credit, geographical concentration of financial services, and insufficient long-term financing. The main conclusion is that the Congolese financial system can become a genuine driver of structural transformation only through a coordinated strategy aimed at sustainably restoring confidence in the Congolese franc, deepening financial markets, financing small and medium-sized enterprises and the agricultural and industrial sectors, expanding financial inclusion and digitalization, and strengthening financial governance and supervision.

Keywords: financial system, socio-economic development, banks, credit, financial inclusion, dollarization, monetary policy, Democratic Republic of the Congo.

INTRODUCTION

Le développement économique d'un pays dépend non seulement de l'abondance de ses ressources naturelles et humaines, mais également de sa capacité à mobiliser, transformer et orienter efficacement les ressources financières disponibles vers les investissements productifs. Dans cette perspective, le système financier occupe une position centrale dans le fonctionnement d'une économie moderne.

Un système financier performant facilite la rencontre entre les agents économiques disposant d'une capacité de financement et ceux qui éprouvent un besoin de financement. Il favorise ainsi la mobilisation de l'épargne, le financement des entreprises, la création d'emplois, l'innovation, la consommation productive et le financement des infrastructures. Il contribue également à la stabilité monétaire et à la sécurisation des transactions.

En République démocratique du Congo, cette fonction d'intermédiation financière demeure cependant confrontée à d'importantes contraintes structurelles. Malgré les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies, le financement bancaire de l'économie reste relativement peu profond. Une étude récente de la Banque mondiale relève encore un crédit au secteur privé se situant autour de 7 % du produit intérieur brut, niveau particulièrement faible au regard des besoins de financement d'une économie de la dimension de la RDC.¹

Parallèlement, le système bancaire demeure fortement dollarisé. Les données analysées par le Fonds monétaire international montrent qu'à la fin de 2024, environ 91 % des dépôts et 97 % des crédits du système financier étaient libellés en devises étrangères. Cette situation limite la transmission de la politique monétaire et affaiblit la capacité du franc congolais à remplir pleinement ses fonctions de réserve de valeur, d'unité de compte et d'instrument de financement à long terme.²

La situation n'est cependant pas dépourvue de perspectives positives. Le secteur bancaire a connu une expansion notable au cours des dernières années. Les données publiées par la Banque Centrale du Congo montrent notamment une progression importante des dépôts et des crédits bancaires depuis 2020, tandis que les autorités ont entrepris des réformes portant sur la supervision bancaire, la digitalisation des paiements, l'inclusion financière et la consolidation du cadre prudentiel.³

¹ Banque mondiale, analyse du secteur financier de la République démocratique du Congo, 2026. Le crédit au secteur privé demeure voisin de 7 % du PIB, ce qui traduit une faible profondeur financière au regard des besoins de l'économie.

² Fonds monétaire international, données relatives au secteur financier congolais à fin 2024, publiées en 2025. Environ 91 % des dépôts et 97 % des crédits étaient libellés en devises étrangères, illustrant la forte dollarisation du système bancaire.

³ Banque Centrale du Congo, publications sur l'évolution récente du secteur bancaire, notamment le Magazine de la BCC, août 2025. Ces données mettent en évidence la progression des dépôts et des crédits ainsi que la poursuite des réformes de modernisation financière.

Dans ce contexte, la problématique centrale de cette étude peut être formulée de la manière suivante : dans quelle mesure le système financier congolais peut-il être transformé en un véritable levier du développement socio-économique de la République démocratique du Congo?

De cette question principale découlent trois interrogations complémentaires :

Premièrement, quelle a été la trajectoire historique du système financier congolais depuis l'indépendance ?

Deuxièmement, quelles sont les principales forces et faiblesses du système financier congolais en 2026 ?

Troisièmement, quelles réformes structurelles permettraient d'accroître sa contribution au financement de la transformation économique et sociale du pays ?

L'hypothèse défendue dans cet article est que le système financier congolais dispose d'un potentiel considérable de soutien au développement, mais que son efficacité demeure limitée par la dollarisation, la faible profondeur financière, les difficultés d'accès au crédit, l'insuffisance du financement de long terme et la faiblesse historique de la confiance dans la monnaie nationale.

I. APPROCHE CONCEPTUELLE DU SYSTÈME FINANCIER ET DU DÉVELOPPEMENT

1. Le système financier

Le système financier peut être défini comme l'ensemble des institutions, marchés, infrastructures, instruments et mécanismes permettant la mobilisation, la circulation et l'allocation des ressources financières dans une économie.

Dans le contexte congolais, il comprend notamment la Banque Centrale du Congo, les établissements de crédit, les institutions de microfinance, les coopératives d'épargne et de crédit, les établissements de monnaie électronique, les compagnies d'assurances et les autres institutions participant au financement de l'économie.

La Banque Centrale occupe une position particulière dans cette architecture. Conformément à son cadre organique, son objectif principal consiste à assurer la stabilité du niveau général des prix. Elle exerce parallèlement différentes missions liées notamment à la politique monétaire, à la stabilité financière et à la surveillance du système financier.⁴

⁴ Banque Centrale du Congo, « Missions de la Banque Centrale du Congo ». L'objectif principal de la BCC est la stabilité du niveau général des prix, parallèlement à ses responsabilités en matière de politique monétaire et de stabilité financière.

Le cadre réglementaire bancaire a également connu une importante modernisation avec l'adoption de la loi n° 22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, qui sert désormais de référence à plusieurs instructions prudentielles adoptées par la Banque Centrale du Congo.⁵

2. Le système financier comme instrument de développement

Le système financier contribue au développement à travers plusieurs canaux.

Il mobilise d'abord l'épargne des ménages et des entreprises. Cette épargne peut ensuite être transformée en crédits destinés à financer l'investissement.

Il facilite également les paiements et réduit les coûts de transaction. Le développement des moyens de paiement numériques permet, par exemple, à des populations éloignées des agences bancaires d'accéder à certaines prestations financières.

Le système financier contribue également à la gestion des risques. L'assurance, le crédit, les garanties et certains instruments financiers permettent aux ménages et aux entreprises de mieux faire face aux incertitudes économiques.

Enfin, il participe à l'efficacité des politiques publiques. Un système financier suffisamment développé facilite le financement de l'État, la transmission de la politique monétaire, la mobilisation de l'épargne nationale et la réalisation des investissements.

Le développement financier ne doit cependant pas être considéré comme une fin en soi. Son véritable intérêt économique réside dans sa capacité à soutenir l'économie productive et à améliorer les conditions de vie de la population.

II. TRAJECTOIRE HISTORIQUE DU SYSTÈME FINANCIER CONGOLAIS DE 1960 À 2026

1. De 1960 à 1967 : la construction de la souveraineté monétaire

L'accession du Congo à l'indépendance en 1960 a nécessité la construction progressive d'institutions monétaires nationales.

À la suite de la dissolution de la Banque Centrale du Congo belge et du Rwanda-Urundi, le Conseil monétaire de la République fut créé par décret-loi du 3 octobre 1960. Il avait notamment pour mission de préparer la création d'une banque centrale nationale.

La Banque Nationale du Congo fut créée par décret-loi du 23 février 1961. Toutefois, les troubles politiques et la sécession du Katanga rendirent difficile l'unification immédiate du

⁵ République démocratique du Congo, Loi n° 22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ; voir également les instructions prudentielles de la Banque Centrale du Congo prises pour son application.

système monétaire. L'unité monétaire fut progressivement rétablie en 1964, année au cours de laquelle les premiers billets de la Banque Nationale du Congo furent mis en circulation.⁶ Cette première période peut donc être considérée comme celle de la construction de la souveraineté monétaire et institutionnelle du nouvel État congolais.

2. De 1967 aux années 1980 : réforme monétaire et centralisation financière

Le 24 juin 1967 intervint une importante réforme monétaire avec le remplacement du franc congolais par le zaïre. Les transformations politiques ultérieures conduisirent également au changement d'appellation de l'institut d'émission : la Banque Nationale du Congo devint successivement Banque Nationale du Zaïre en 1971 puis Banque du Zaïre en 1972.⁷

Durant cette période, le système financier demeurait largement dominé par le secteur bancaire et par la forte présence de l'État dans l'économie.

Les déséquilibres économiques progressivement accumulés, les difficultés de gestion des entreprises publiques, la détérioration des infrastructures et les contraintes budgétaires finirent cependant par réduire la capacité du système financier à jouer efficacement son rôle d'intermédiation.

3. Les années 1990 : crise monétaire, hyperinflation et désintermédiation

Les années 1990 représentent l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire économique et financière du Congo.

L'instabilité macroéconomique, les déficits publics, la création monétaire destinée au financement de l'État et l'effondrement progressif de la confiance dans la monnaie nationale ont fortement perturbé le fonctionnement du système financier.

Une deuxième réforme monétaire intervint en septembre 1993 avec le remplacement du zaïre par le nouveau zaïre. Toutefois, cette réforme ne parvint pas à restaurer durablement la confiance monétaire.⁸

La perte de confiance dans la monnaie nationale conduisit les agents économiques à utiliser davantage les devises étrangères, particulièrement le dollar américain. La Banque Centrale du

⁶ Banque Centrale du Congo, « Historique de la Banque Centrale du Congo ». Le Conseil monétaire fut créé en octobre 1960, la Banque Nationale du Congo en février 1961 et les premiers billets de cette dernière furent mis en circulation en 1964.

⁷ Banque Centrale du Congo, « Historique de la Banque Centrale du Congo ». La réforme monétaire du 24 juin 1967 remplaça le franc congolais par le zaïre ; l'institut d'émission changea ensuite d'appellation au rythme des transformations politiques du pays.

⁸ Banque Centrale du Congo, « Historique de la Banque Centrale du Congo ». Le nouveau zaïre fut introduit en septembre 1993, sans permettre une restauration durable de la confiance monétaire.

Congo relève qu'entre 1992 et 1997, la dollarisation avait atteint environ 78 % en moyenne, dans le contexte de l'échec de la réforme monétaire de 1993.⁹

La crise monétaire devint ainsi également une crise financière. Lorsque les ménages ne font plus confiance à la monnaie ni aux institutions financières, l'épargne est conservée en dehors du système bancaire, ce qui réduit les ressources disponibles pour financer l'économie.

4. De 1998 à 2010 : retour du franc congolais et reconstruction financière

Le changement politique intervenu en 1997 ouvrit une nouvelle période institutionnelle. La Banque du Zaïre retrouva d'abord l'appellation de Banque Nationale du Congo avant de devenir, en juin 1998, la Banque Centrale du Congo. Le franc congolais fut réintroduit dans le cadre de la réforme monétaire de 1998.¹⁰

Cette réforme contribua temporairement à réduire la dollarisation, qui serait descendue à environ 32 % en 1999 selon une analyse publiée par la Banque Centrale du Congo. La persistance des difficultés politiques et économiques empêcha néanmoins l'établissement immédiat d'une confiance monétaire durable.¹¹

Le début des années 2000 marque une étape importante dans la reconstruction du cadre juridique et institutionnel du secteur financier.

Les réformes de 2002 ont notamment redéfini le cadre applicable à l'activité bancaire et renforcé l'organisation institutionnelle de la Banque Centrale. Le système bancaire a progressivement retrouvé une dynamique de croissance et de nouvelles banques se sont implantées dans le pays.

La stabilisation macroéconomique progressivement observée au cours des années suivantes a également contribué à améliorer l'environnement financier.

5. De 2011 à 2018 : diversification et développement de la finance numérique

La décennie 2010 a été marquée par le développement progressif de nouveaux services financiers.

Les institutions de microfinance et les coopératives d'épargne et de crédit ont contribué à rapprocher certains services financiers des ménages et des petites activités économiques exclues du système bancaire classique.

⁹ Banque Centrale du Congo, Revue d'analyses et de prospective, 2018. La dollarisation est estimée à environ 78 % en moyenne entre 1992 et 1997, dans le contexte de la forte instabilité monétaire de cette période.

¹⁰ Banque Centrale du Congo, « Historique de la Banque Centrale du Congo ». La réforme monétaire de 1998 consacra le retour du franc congolais et la réorganisation de l'institut d'émission sous l'appellation de Banque Centrale du Congo.

¹¹ Banque Centrale du Congo, Revue d'analyses et de prospective, 2018. La dollarisation aurait temporairement reculé autour de 32 % en 1999, avant de progresser de nouveau dans un contexte de fragilité économique et monétaire.

Le développement de la téléphonie mobile a parallèlement favorisé l'expansion de la monnaie électronique et des services financiers numériques. Les établissements de monnaie électronique sont désormais intégrés dans le dispositif de surveillance de la Banque Centrale du Congo, notamment à travers une réglementation spécifique.¹²

Cette transformation représente une évolution majeure pour un pays caractérisé par l'immensité de son territoire et par une concentration historique des agences bancaires dans les principaux centres urbains.

L'usage du téléphone mobile permet en effet de réduire certains obstacles géographiques à l'inclusion financière.

6. De 2019 à 2026 : consolidation, digitalisation et nouveaux enjeux

La période récente a été marquée par un renforcement progressif du cadre institutionnel de la politique monétaire et financière.

La loi n° 18/027 du 13 décembre 2018 a renforcé le cadre organique de la Banque Centrale du Congo en mettant notamment l'accent sur la stabilité des prix et la stabilité financière.¹³

Parallèlement, le secteur bancaire a poursuivi son expansion. Selon les données présentées par la Banque Centrale du Congo, les dépôts et les crédits bancaires ont fortement progressé entre 2020 et 2025. La BCC indique également que les crédits ont enregistré une croissance annuelle moyenne importante, même si leur distribution demeure notamment concentrée dans certains secteurs et dans les principales provinces économiques.¹⁴

À la fin de novembre 2025, les dépôts de la clientèle bancaire s'établissaient à environ 15,7 milliards de dollars américains selon une note de conjoncture de la Banque Centrale du Congo.¹⁵

En 2026, le contexte macroéconomique apparaît également plus favorable sur plusieurs indicateurs, malgré la persistance d'importants risques sécuritaires et géopolitiques. Le FMI indiquait, lors de ses consultations de 2026, une croissance économique réelle supérieure à 5,5 % en 2025 et attendue à un niveau également supérieur à 5,5 % en 2026. Les réserves internationales atteignaient environ 8,8 milliards de dollars à la fin de mars 2026. L'inflation

¹² Banque Centrale du Congo, Instruction n° 24 relative aux établissements de monnaie électronique. La monnaie électronique et les services financiers numériques constituent un important vecteur d'inclusion financière dans les zones insuffisamment desservies par les agences bancaires.

¹³ République démocratique du Congo, Loi n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ; voir également les rapports de politique monétaire de la BCC consacrés au renforcement de la stabilité des prix et de la stabilité financière.

¹⁴ Banque Centrale du Congo, Magazine de la BCC, août 2025. Les données présentées font état d'une forte progression des dépôts et des crédits bancaires depuis 2020, avec une concentration persistante du financement dans certains secteurs et espaces économiques.

¹⁵ Banque Centrale du Congo, Note de conjoncture économique du 19 décembre 2025. À fin novembre 2025, les dépôts de la clientèle bancaire étaient évalués à environ 15,7 milliards de dollars américains.

en glissement annuel était demeurée inférieure ou égale à 2,5 % depuis octobre 2025, tandis que le taux directeur de la Banque Centrale avait été progressivement ramené à 13,5 % en avril 2026.¹⁶

Le 30 juin 2026, le Conseil d'administration du FMI a par ailleurs conclu la consultation au titre de l'article IV pour 2026 et achevé la troisième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit ainsi que la deuxième revue du programme relevant de la Facilité pour la résilience et la durabilité.¹⁷

Ces développements témoignent d'une amélioration du cadre macrofinancier. Ils ne signifient toutefois pas que les problèmes structurels du système financier ont disparu.

III. ÉTAT DES LIEUX DU SYSTÈME FINANCIER CONGOLAIS EN 2026

1. Un secteur bancaire en expansion mais encore peu profond

Le secteur bancaire constitue le noyau principal du système financier congolais.

La progression des dépôts bancaires démontre une augmentation graduelle de l'utilisation des services financiers formels. De même, l'augmentation des crédits constitue un signal positif pour le financement de l'économie.

Toutefois, la profondeur financière demeure insuffisante.

Un niveau de crédit au secteur privé avoisinant 7 % du PIB reste trop faible pour répondre aux besoins de financement des entreprises congolaises, notamment dans l'agriculture, l'industrie de transformation, le logement, les infrastructures et les petites et moyennes entreprises.¹⁸

La question fondamentale n'est donc plus uniquement celle de l'augmentation quantitative des crédits. Elle concerne également leur destination.

Un système financier peut connaître une croissance rapide sans nécessairement provoquer une transformation économique profonde lorsque les financements se concentrent principalement sur des opérations commerciales à court terme ou sur quelques grands secteurs.

¹⁶ Fonds monétaire international, communiqué du 6 mai 2026 relatif à la mission de consultation au titre de l'article IV et aux revues des programmes de la RDC. Le FMI faisait notamment état d'une croissance supérieure à 5,5 %, de réserves internationales d'environ 8,8 milliards de dollars à fin mars 2026, d'une inflation contenue et d'un taux directeur ramené à 13,5 % en avril 2026.

¹⁷ Fonds monétaire international, communiqué du 30 juin 2026. Le Conseil d'administration a conclu la consultation de 2026 au titre de l'article IV, achevé la troisième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit et la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité.

¹⁸ Banque mondiale, analyse du secteur financier de la République démocratique du Congo, 2026. Le crédit au secteur privé reste voisin de 7 % du PIB, niveau qui limite la capacité de financement des entreprises et des investissements productifs.

2. Le problème structurel de la dollarisation

La dollarisation constitue l'une des caractéristiques centrales du système financier congolais. Lorsqu'une très grande majorité des dépôts et des crédits bancaires est libellée en dollars américains, la Banque Centrale perd une partie de sa capacité d'influencer l'économie à travers ses instruments traditionnels de politique monétaire.

La dollarisation complique également le financement à long terme en monnaie nationale.

Elle crée, en outre, des risques de change pour les entreprises et les ménages dont les revenus sont perçus en francs congolais tandis que leurs engagements financiers sont libellés en devises. La dédollarisation doit cependant être progressive. Une politique brutale d'interdiction des devises pourrait produire une perte de confiance et favoriser le développement des transactions informelles.

La stratégie devrait plutôt consister à rendre progressivement le franc congolais plus attractif par la stabilité macroéconomique, l'existence de produits d'épargne rémunérateurs en monnaie nationale et le développement du crédit à moyen et long termes en francs congolais.

3. Une inclusion financière encore inégalement répartie

La croissance de la monnaie électronique représente l'une des principales opportunités de transformation du système financier.

Le mobile money permet de transférer de l'argent, de recevoir des paiements et de réaliser certaines opérations financières sans disposer d'une agence bancaire à proximité.

La Banque mondiale souligne plus largement que la progression de l'inclusion financière en Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie a été fortement soutenue par l'adoption des comptes de monnaie mobile.¹⁹

Pour la RDC, cette évolution présente un potentiel particulièrement important compte tenu de l'étendue géographique du pays.

Cependant, l'inclusion financière ne doit pas être réduite à la seule possession d'un compte mobile. Une véritable inclusion implique également l'accès à l'épargne, au crédit, à l'assurance et à des moyens de paiement sûrs et abordables.

¹⁹ Banque mondiale, Global Index Database, données sur l'Afrique subsaharienne. La diffusion des comptes de monnaie mobile a fortement contribué à l'élargissement de l'inclusion financière dans la région.

4. La faiblesse du financement à long terme

Le financement des investissements productifs exige des ressources longues.

Or, les banques commerciales fonctionnent principalement avec des dépôts dont une grande partie reste disponible à court terme. Dans le secteur de la microfinance, la Banque Centrale relevait par exemple que 82,4 % des dépôts étaient encore constitués de dépôts à vue en 2022.²⁰ Cette structure limite naturellement la capacité des institutions financières à financer des investissements de dix, quinze ou vingt ans.

Le développement économique de la RDC exige donc la création et la consolidation d'institutions capables de financer le long terme.

IV. LE SYSTÈME FINANCIER COMME INSTRUMENT DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

1. Financer la diversification économique

L'économie congolaise reste largement influencée par les performances du secteur extractif.

Le système financier doit contribuer à transformer les revenus générés par les ressources naturelles en capacités productives durables.

Une partie plus importante du financement devrait être orientée vers l'agriculture, l'agro-industrie, l'industrie manufacturière, les infrastructures, le logement et les nouvelles technologies.

Le crédit devient véritablement un instrument de développement lorsqu'il augmente les capacités de production de l'économie.

2. Financer les petites et moyennes entreprises

Les petites et moyennes entreprises constituent un potentiel majeur de création d'emplois.

Pourtant, beaucoup d'entre elles éprouvent des difficultés d'accès au crédit en raison de l'insuffisance des garanties, de la faiblesse de la documentation comptable et des difficultés liées à l'exécution des contrats.

La réforme du financement des PME devrait ainsi combiner :

la professionnalisation de la gestion des entreprises ;

le développement des mécanismes de garantie ;

l'amélioration de l'information financière ;

le développement du crédit-bail et de l'affacturage ;

²⁰ Banque Centrale du Congo, Rapport d'activités de la microfinance 2021-2022. En 2022, les dépôts à vue représentaient 82,4 % des dépôts du secteur, ce qui illustre la prédominance de ressources financières de court terme.

Ainsi que la mise en place de produits financiers adaptés aux cycles d'activité des entreprises. Le Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo et les autres mécanismes publics de garantie peuvent contribuer à réduire une partie du risque supporté par les établissements financiers, à condition d'être administrés selon des règles rigoureuses de transparence et de gestion des risques.

3. Soutenir le développement agricole

L'agriculture présente une importance stratégique pour l'emploi, la sécurité alimentaire et la réduction des importations.

Pourtant, elle demeure difficile à financer en raison des risques climatiques, de l'absence de garanties foncières suffisamment sécurisées dans certaines régions et de l'éloignement des producteurs.

Une stratégie de financement agricole devrait associer banques, institutions de microfinance, assurances, fonds de garantie et nouvelles technologies.

Le financement des chaînes de valeur constitue une approche particulièrement prometteuse. Il permet de financer simultanément les producteurs, les transformateurs, les transporteurs et les distributeurs.

4. Favoriser l'industrialisation

La transformation locale des ressources naturelles nécessite d'importants capitaux.

Un système financier orienté principalement vers le financement à court terme ne peut répondre seul aux besoins d'industrialisation.

Il est donc nécessaire de développer des instruments de financement de long terme, des fonds d'investissement, du capital-investissement, des obligations et des mécanismes de partenariat entre capitaux publics et privés.

5. Favoriser l'emploi et réduire la pauvreté

Le lien entre système financier et développement social passe principalement par l'investissement et l'emploi.

Lorsqu'une entreprise obtient un crédit pour augmenter sa capacité de production, elle peut investir, recruter et générer de nouveaux revenus.

L'inclusion financière permet également aux ménages de mieux gérer leur épargne et leurs risques.

Le véritable objectif de la réforme financière doit donc être l'amélioration des conditions de vie de la population.

V. LES PRINCIPAUX OBSTACLES STRUCTURELS

1. La dollarisation persistante

La forte dollarisation limite l'efficacité de la politique monétaire et réduit la souveraineté monétaire effective.

La réponse doit être fondée sur la confiance plutôt que sur la contrainte administrative.

2. La faiblesse du crédit au secteur privé

Le faible niveau du crédit limite l'investissement des entreprises et la création d'emplois.

Cette situation s'explique notamment par le coût du financement, les risques liés à l'environnement des affaires, les difficultés d'exécution des garanties et la forte proportion d'entreprises évoluant dans le secteur informel.

3. La concentration géographique

Une grande partie des infrastructures financières est historiquement concentrée dans les principales agglomérations et provinces économiques.

La finance numérique offre cependant une possibilité de réduire progressivement cette concentration.

4. L'insuffisance du financement de long terme

Les projets industriels, immobiliers et infrastructurels ont besoin de financements dont la durée dépasse largement celle de la plupart des crédits commerciaux classiques.

L'absence d'un marché de capitaux suffisamment développé limite donc la transformation structurelle.

5. Les risques liés à la stabilité financière

Le FMI avait notamment identifié plusieurs vulnérabilités du système financier congolais concernant la qualité du capital bancaire, les créances non performantes, la dollarisation financière, les relations avec les banques correspondantes étrangères et certaines expositions intragroupes.²¹

Même si la situation du secteur bancaire s'est améliorée depuis lors, ces risques montrent l'importance d'une supervision prudentielle permanente.

²¹ Fonds monétaire international, Technical Assistance Report: Financial Sector Stability Review — Democratic Republic of the Congo, 2022. Le rapport identifie notamment des vulnérabilités relatives à la qualité du capital bancaire, aux créances non performantes, à la dollarisation et à certaines expositions financières.

VI. PERSPECTIVES DE RÉFORMES STRUCTURELLES

1. Construire une stratégie crédible de dédollarisation

La dédollarisation devrait devenir un objectif stratégique de long terme.

Cette politique devrait reposer sur :

la stabilité durable des prix ;

la discipline budgétaire ;

la crédibilité de la Banque Centrale ;

le développement de l'épargne rémunérée en francs congolais ;

l'émission régulière de titres financiers en monnaie nationale ;

et le développement du crédit à moyen et long termes en francs congolais.

L'objectif ne devrait pas être simplement de réduire l'utilisation du dollar, mais de créer les conditions dans lesquelles les agents économiques choisissent volontairement le franc congolais.

2. Approfondir le marché financier

La RDC doit progressivement compléter son système bancaire par un véritable marché des capitaux.

Le développement d'un marché obligataire structuré permettrait notamment à l'État, aux entreprises et éventuellement aux collectivités disposant d'un cadre légal approprié de mobiliser des ressources à plus long terme.

L'accès de la RDC au financement obligataire international en 2026 marque une évolution importante, mais il renforce également l'exigence de transparence et d'efficacité dans l'utilisation des ressources mobilisées. Le FMI a précisément insisté en 2026 sur l'utilisation transparente et efficace des ressources publiques, y compris celles provenant de l'émission obligataire internationale.²²

3. Développer une véritable banque de développement

Le financement du développement ne peut reposer uniquement sur les banques commerciales. Une institution de financement du développement bien gouvernée pourrait intervenir dans le financement de projets stratégiques présentant une forte rentabilité économique et sociale mais dont les délais de récupération dépassent les horizons habituels des banques commerciales. Elle devrait cependant fonctionner selon des règles strictes afin d'éviter les crédits politiques et les pertes liées à une mauvaise sélection des projets.

²² Fonds monétaire international, communiqué du 6 mai 2026. Le FMI insiste sur la nécessité d'une utilisation transparente et efficace des ressources publiques, y compris celles provenant du financement obligataire international.

4. Renforcer les mécanismes de garantie

L'absence de garanties constitue un obstacle majeur à l'accès des PME au financement.

Le développement de fonds de garantie professionnels permettrait de partager les risques entre les banques, les pouvoirs publics et les autres partenaires financiers.

Ces garanties ne devraient toutefois jamais supprimer l'obligation d'évaluer correctement la viabilité économique des projets financés.

5. Accélérer la digitalisation financière

La finance numérique représente probablement l'un des moyens les plus rapides d'accroître l'inclusion financière en RDC.

Il est nécessaire de renforcer l'interopérabilité entre les banques et les opérateurs de monnaie électronique.

L'objectif doit être de permettre à une personne située dans n'importe quelle province de transférer facilement de l'argent entre différents prestataires financiers.

La digitalisation des paiements publics pourrait également jouer un rôle majeur.

Le paiement numérique des salaires, pensions, impôts, taxes et prestations sociales permettrait d'accroître la traçabilité des flux financiers tout en réduisant certains coûts de transaction.

6. Développer l'éducation financière

L'inclusion financière ne peut être durable sans éducation financière.

Les citoyens doivent pouvoir comprendre :

le fonctionnement du crédit ;

les taux d'intérêt ;

les risques de change ;

les mécanismes d'épargne ;

les produits d'assurance ;

et les risques liés aux opérations financières numériques.

L'éducation financière devrait ainsi être intégrée progressivement dans les programmes scolaires et universitaires ainsi que dans les programmes destinés aux entrepreneurs.

7. Améliorer l'information sur les emprunteurs

Une meilleure circulation de l'information financière permet de réduire l'asymétrie d'information entre les banques et leurs clients.

Le renforcement des infrastructures d'information sur le crédit pourrait permettre aux bons emprunteurs de construire progressivement une réputation financière.

Cela contribuerait à réduire la dépendance excessive aux garanties matérielles.

8. Mobiliser l'épargne de la diaspora

La diaspora congolaise constitue une source potentielle importante de financement.

Une partie des transferts reçus pourrait progressivement être orientée vers des investissements productifs à travers des instruments financiers crédibles et transparents.

Des obligations destinées à la diaspora ou des fonds d'investissement spécialisés pourraient être étudiés dans le respect des exigences de sécurité financière et de protection des investisseurs.

9. Renforcer la gouvernance et la supervision

Aucune réforme financière ne peut produire des résultats durables sans institutions fortes.

La Banque Centrale doit disposer des capacités nécessaires pour superviser les banques, les institutions de microfinance et les autres intermédiaires relevant de ses compétences.

La lutte contre le blanchiment de capitaux, la fraude financière et la corruption constitue également une condition essentielle de la crédibilité internationale du système financier.

Les orientations du FMI en 2026 insistent précisément sur la poursuite des réformes de gouvernance, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.²³

VII. PROPOSITION D'UN MODÈLE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME FINANCIER CONGOLAIS

La transformation du système financier pourrait être organisée autour de cinq piliers.

Premier pilier : stabilité. Il s'agit de préserver la stabilité des prix, la stabilité du taux de change et la solidité des institutions financières.

Deuxième pilier : inclusion. Chaque citoyen devrait progressivement avoir accès à un compte financier, à un moyen de paiement sécurisé et à des produits adaptés à ses besoins.

Troisième pilier : financement productif. Une part croissante des ressources financières devrait être orientée vers les secteurs créateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

Quatrième pilier : financement de long terme. Le pays doit construire progressivement des institutions et des marchés capables de financer les investissements structurants.

Cinquième pilier : gouvernance. Le développement financier doit reposer sur la transparence, la responsabilité, la qualité de la supervision et la protection des utilisateurs des services financiers.

²³ Fonds monétaire international, orientations formulées lors de la mission de 2026 : poursuite des réformes de gouvernance, amélioration du climat des affaires et renforcement de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

Ces cinq piliers sont complémentaires. Une expansion du crédit sans stabilité peut provoquer une crise. Une stabilité sans financement productif peut produire une économie stable mais incapable de créer suffisamment d'emplois. Une inclusion financière sans protection du consommateur peut accroître les risques pour les populations.

La réforme doit donc être globale.

CONCLUSION

L'histoire du système financier congolais entre 1960 et 2026 reflète largement l'histoire économique et politique du pays.

La construction de la souveraineté monétaire après l'indépendance, la réforme de 1967, les crises monétaires des années 1990, la réforme de 1998 et la reconstruction institutionnelle engagée depuis les années 2000 ont profondément influencé la configuration actuelle du système financier.

En 2026, la République démocratique du Congo dispose d'un système financier plus diversifié et plus moderne que celui des décennies précédentes. Le secteur bancaire s'est développé, les dépôts et les crédits ont augmenté, les services financiers numériques se sont diffusés et le cadre réglementaire a été progressivement renforcé.

Les progrès macroéconomiques récents constituent également une opportunité. La modération de l'inflation observée depuis la fin de 2025, l'accumulation des réserves internationales et la poursuite des réformes soutenues par les partenaires internationaux peuvent contribuer à renforcer la confiance dans le système financier.

Cependant, le système financier congolais n'est pas encore pleinement devenu un instrument de transformation structurelle de l'économie.

La forte dollarisation, le faible niveau du crédit au secteur privé, l'insuffisance du financement à long terme, les difficultés d'accès au crédit des PME et la concentration des services financiers constituent encore des obstacles majeurs.

La question fondamentale pour la RDC au cours des prochaines années ne sera donc pas simplement de disposer de davantage de banques ou de comptes financiers. Il s'agira surtout de construire un système capable de transformer l'épargne nationale, les revenus miniers, les ressources de la diaspora et les capitaux internationaux en investissements productifs.

Le système financier congolais doit progressivement passer d'une logique principalement transactionnelle à une logique véritablement transformationnelle.

Dans cette perspective, la stabilité monétaire, la dédollarisation progressive, le financement des PME, l'industrialisation, l'agriculture, le développement du marché des capitaux, la digitalisation financière et le renforcement de la gouvernance doivent être considérés comme les composantes d'une même politique nationale.

Ainsi conçu, le système financier peut devenir non seulement un mécanisme de circulation de l'argent, mais un véritable levier de souveraineté économique, de création d'emplois, de

transformation productive et de développement socio-économique durable de la République démocratique du Congo.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Banque Centrale du Congo, Historique de la Banque Centrale du Congo, Kinshasa.

Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2024, Kinshasa.

Banque Centrale du Congo, Rapport sur la politique monétaire en 2023, Kinshasa, 2024.

Banque Centrale du Congo, Rapport d'activité de la microfinance 2021-2022, Kinshasa.

Banque Centrale du Congo, Notes de conjoncture économique, différentes éditions.

Fonds monétaire international, Democratic Republic of the Congo: 2024 Article IV Consultation, IMF Country Report, 2024.

Fonds monétaire international, Democratic Republic of the Congo: Requests for Arrangements under the Extended Credit Facility and the Resilience and Sustainability Facility, 2025.

Fonds monétaire international, 2026 Article IV Consultation and Third Review under the Extended Credit Facility Arrangement, Washington, 2026.

Fonds monétaire international, Technical Assistance Report: Financial Sector Stability Review — Democratic Republic of the Congo, Washington, 2022.

Banque mondiale, Democratic Republic of Congo Digital Economy Assessment, Washington.

Banque mondiale, Global Findex Database, Washington.

République démocratique du Congo, Loi n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.

République démocratique du Congo, Loi n° 22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.